



EIX-INFO n°18

JUILLET 2025

L'Edito du Maire

Madame, Monsieur,

Plus que jamais dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent incertitude, angoisse voire peur, la commune et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

Ce mandat a commencé par une pandémie mondiale, et sa dernière année est, pour l'instant placée sous le signe de l'instabilité et des incertitudes nationales et internationales.

Cela ne nous empêche pas de poursuivre sereinement notre feuille de route. Parmi les projets réalisés ou en cours :

- Création de 2 duplex (mise en location septembre)
- Création d'aires de retournement rue Haute et rue du Jâ
- Prolongement bordures de trottoirs rue du Chauffour et calage accotement
- Poursuite aménagement du square communal. Une table de ping pong et une fontaine viendront compléter le city stade et le terrain de pétanque
- Projet création d'un nouveau chemin de randonnée...
- L'opération « Villages d'Avenir » est en attente de subventions...
- Participation à l'étude du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)

Le projet de travaux de sécurité pour réduire la vitesse dans la traverse du village n'a malheureusement pas été subventionné en 2025.

Enfin, la micro-crèche intercommunale sera opérationnelle et ouvrira en septembre 2025.

Je tiens à remercier le conseil municipal toujours mobilisé pour protéger, préserver et embellir notre village et son environnement. Mais pour continuer dans cette voie, nous avons besoin de la mobilisation de chacune et chacun d'entre vous.

Merci à celles et ceux qui fleurissent ou entretiennent le terrain communal devant leur maison. Votre implication est précieuse.

Comme c'est souvent le cas à cette période de l'année, la commune est confrontée à des actes d'incivilités (cambriolages, vols, dégradations,...). En l'absence de vidéoprotection, nous devons rester vigilants et solidaires envers nos voisins.

Je remercie également le Foyer rural pour ses animations ouvertes à toutes et à tous.

Vous pouvez compter sur moi pour défendre notre village et ses valeurs, en votre nom, jusqu'au terme de ce mandat. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

EIX, village dynamique et solidaire.

Je vous souhaite un très bel été 2025 !.... Bien à vous

Jean NATALE, Maire de EIX

SOMMAIRE

1	Actualités communales 1er semestre 2025	p.3
	• Etat civil	
	• Réalisations	
	• Vie communale	
	• Foyer rural	
2	Urbanisme	p.9
3	Activités du groupe scolaire Jean de la Fontaine	p.10
4	CODECOM du Pays d'Etain	p.11
5	Préventions	p.15
	• Sécurité	
	• Sanitaire	
6	Informations diverses	p.19
7	Contacts	p.24

1. L'ACTUALITE DE CE SEMESTRE

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Erwann **PORTIER**

MARIAGE

Claire **DROUET** – Anthony **AINOC**



RÉALISATIONS DU 1er SEMESTRE

Fleurissement du village



La commission fleurissement a réalisé celui-ci le 24 mai 2025.





Mise en peinture des fontaines

Des agents de l'ACSI ont réalisé la mise en peinture des fontaines le 02 juin et le 07 juillet 2025.

Un travail de qualité.



Place de retournement rue Haute

Une aire de retournement a été réalisée par l'entreprise Berthold rue Haute. Coût des travaux 16 706.20€

Celle-ci permettra de faciliter la circulation des habitants mais aussi des services publics (pompiers et ramassage des ordures ménagères)



Aménagement de l'aire de loisirs



De nouveaux équipements (tables) ont été installés ou vont l'être (fontaine, table de ping pong) sur l'aire de loisirs afin de permettre de passer un moment convivial pour tous.

De plus, veuillez respecter le règlement d'utilisation du city stade qui est affiché avec notamment les règles suivantes :

- Horaires : 9h00 à 22h00, du 1er avril au 30 septembre.

Il est ainsi interdit : de troubler le calme et la tranquillité des lieux en entraînant des nuisances sonores pour les riverains, de faire des rassemblements ou attroupements bruyants, d'utiliser des ballons en cuir, d'escalader ou de grimper sur les grillages, buts, ou rambardes et les filets en hauteur, de fumer, de consommer de l'alcool,...

Nettoyage de la forêt et de la commune

Comme l'année dernière, une opération « Nature Propre » a été organisée par la fédération de chasse, ainsi qu'une opération de nettoyage de printemps du village (16 et 29 mars 2025).

Un grand merci aux bénévoles.



Villages d'avenir



Dans le cadre de ce projet, une réunion publique s'est déroulée le jeudi 05 juin afin de l'expliquer aux habitants.

De plus, Monsieur le Maire a eu l'honneur de recevoir Madame François GATEL, Ministre déléguée de la ruralité le lundi 16 juin 2025.

Cette visite est historique pour notre commune. France 3 a relayé et mise en valeur le village de Eix.

Papot'âge

Un café papot'âge est régulièrement organisé entre les retraités du secteur d'Eix.

Séances de gym douce tous les mardis après-midi.



Repas des anciens



Le repas des anciens s'est déroulé cette année le Dimanche 11 mai dans une très bonne ambiance.

Les sportifs du village



De nouveaux jeunes habitants ont brillés lors de compétitions sportives.

Julie GOEURY a décroché la 3^e place sur le podium des championnats Grands Est de judo et Simon LONCHAMP, est devenu Champion de France minime en assaut boxe savate.

Parade stainoise



Ce dimanche 29 juin, le groupe M'îles merveilles Harmonie Stainoise a paradé dans le village

Budget

Le compte administratif de la commune a été voté à l'unanimité :

	Dépenses	Recettes	RESULTATS CA 2024
INVESTISSEMENT	- 220 495.45	+ 464 287.00	+ 243 791.55
FONCTIONNEMENT	- 240 053.60	+ 254 817.10	+ 14 763.50
		Solde à reporter au BP 2025	+ 104 459.82

Ainsi que le budget :

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
INVESTISSEMENT	380 372.00	380 372.00	0
FONCTIONNEMENT	183 763.95	183 763.95	0
		TOTAL CUMULÉ	0

Et le maintien des taux des impôts locaux :

Taxe foncière (bâti)	9.47%
Taxe foncière (non bâti)	16.17%
Taxe d'habitation	8.57%
C.F.E.	8.90%

Mardi gras

Les enfants ont célébré le carnaval le 1^{er} mars 2025



Pâques



Comme chaque année, les enfants du village ont fait la chasse aux œufs (21 avril 2025).

Randonnée

Le 18 mai s'est déroulée la traditionnelle randonnée avec de nouveaux circuits.

Ici, la pause repas.



Repas



Le repas annuel du Foyer rural s'est déroulé le dimanche 29 juin 2025.

Cette année, il s'agissait d'une cuisse de bœuf préparée par M. DUCROS Emmanuel, boucher à Dieppe sous Douaumont.

2. URBANISME



Ce semestre, ce sont 4 certificats d'urbanismes et 3 déclarations préalables et qui ont été instruits.

En fonction des travaux que vous souhaitez réaliser, vous devrez demander une autorisation d'urbanisme spécifique.

La réalisation des travaux sans respecter les règles du code de l'urbanisme constitue une infraction pénale.

Le tableau ci-dessous liste de façon non exhaustive les travaux les plus courants et les autorisations d'urbanisme correspondantes :

	Déclaration Préalable	Permis de construire
Création de surface de plancher		
Nouvelle construction	entre 5 m ² et 20 m ²	supérieure à 20 m ²
Travaux sur constructions existantes		
Changement de destination	sans travaux OU avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	avec des travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment OU sa façade
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant sans changement de destination	Ravalement de façade, remplacement des portes et fenêtres, pose d'une fenêtre de toit, modification du matériaux ou de la teinte de la façade, pose de panneaux solaires ...	travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur
Piscines		
Non couverte OU dont la couverture a une hauteur inférieure à 1,80 m	bassin de 10 m ² à 100 m ²	bassin supérieur à 100 m ²
Couverte (couverture supérieure à 1,80 m de haut)		toutes
Autres		
Installation d'une caravane sur le terrain de résidence du propriétaire	plus de trois mois par an, consécutifs ou non	
Clôtures	Déclaration préalable	Déclaration préalable

L'ensemble de ces démarches sont obligatoires pour assurer l'harmonie urbaine et la cohérence du cadre de vie de notre village.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser en mairie

3. L'ACTUALITE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE



Course d'orientation

Le Vendredi 20 juin 2025, les élèves de moyennes et grandes sections ont réalisés une course d'orientation dans le village en réalisant une quinzaine d'énigmes dans le village afin d'en apprendre plus sur le patrimoine et la citoyenneté.



Découverte de la nature



Le Jeudi 26 juin 2025, les élèves de moyennes et grandes sections ont participé à des ateliers sur la nature proposés par le magasin Lombard.

Au programme : plantations de graines, création d'hôtel à insectes,...

4. CODECOM DU PAYS D'ETAIN

Cocon des petits

Maud MONCEY, coordinatrice et animatrice parentalité de la Codecom a organisé temps d'échanges entre parents sur le quotidien autour d'un café.

Ces rencontres permettaient aussi aux parents de jouer avec les enfants.



Inauguration de la micro crèche



La nouvelle micro-crèche « Les Renard'eaux » a été inaugurée le 16 juin 2025.

Elle sera gérée par l'association Alys et ouvrira ses portes en septembre 2025.

Elle pourra accueillir jusqu'à 12 enfants de 10 semaines à 4 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Pour vous renseigner ou vous inscrire, vous pouvez contacter Alys au 03.29.86.06.00 ou par mail à renardeaux@alys.fr

COLLECTE SELECTIVE

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine paire) **tous les villages**

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 10 Ve 24	Ve 07 Ve 21	Ve 07 Ve 21	Ve 04 Ve 18	Ve 02 Ve 16 Ve 30	Ve 13 Ve 27	Ve 11 Ve 25	Ve 08 Ve 22	Ve 05 Ve 19	Ve 03 Ve 17 Ve 31	Ve 14 Ve 28	Ve 12 Ve 26

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Les MARDIS tous les 15 jours (semaine paire),
Abaucourt-Hautecourt - Blanzée - Châtillon-sous-les-côtes - Damloup - Dieppe-sous-Douaumont - Elk - Foameix-Ornel - Fromezey - Gincrey - Grimancourt-en-Woëvre - Maucourt-sur-Orne - Mogeville - Moranville - Morgemoulin - Moulainville

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ma 07 Ma 21	Ma 04 Ma 18	Ma 04 Ma 18	Ma 01 Ma 15 Ma 29	Ma 13 Ma 27	Ma 10 Ma 24	Ma 08 Ma 22	Ma 05 Ma 19	Ma 02 Ma 16 Ma 30	Ma 14 Ma 28	Sa 08* Ma 25	Ma 09 Ma 23

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine paire),
Boisville - Buzy-Darmont - Gussainville - Lanhères - Parfondrupt - Rouvres-en-Woëvre - St Jean les Buzy

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 10 Ve 24	Ve 07 Ve 21	Ve 07 Ve 21	Ve 04 Ve 18	Ve 02 Ve 16 Ve 30	Ve 13 Ve 27	Ve 11 Ve 25	Ve 08 Ve 22	Ve 05 Ve 19	Ve 03 Ve 17 Ve 31	Ve 14 Ve 28	Ve 12 Ve 26

Les VENDREDIS tous les 15 jours (semaine impaire),
Braquis - Herméville-en-Woëvre - Warcq

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 03 Ve 17 Ve 31	Ve 14 Ve 28	Ve 14 Ve 28	Ve 11 Ve 25	Ve 09 Ve 23	Ve 06 Ve 20	Ve 04 Ve 18	Ve 01 Sa 16* Ve 29	Ve 12 Ve 26	Ve 10 Ve 24	Ve 07 Ve 21	Ve 05 Ve 19

Report de collecte jours fériés * : 15 août reporté le 16 août

11 novembre anticipé le 08 novembre



Les bacs et les sacs doivent être
sortis la veille du jour de collecte

Compostage

La loi anti gaspillage pour une économie circulaire du 10/02/2020 instaure une obligation de tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs en France et donc sur le territoire de la CCPE.

Concrètement, cela signifie qu'à compter du 1er janvier 2024, les restes de repas, les épluchures de fruits et légumes, etc. ne devront plus figurer dans nos poubelles.

SOLUTION N°1: LE COMPOSTAGE

Les **bonnes raisons** de commencer à composter:

- J'ai un jardin
- Je cuisine
- Je cultive mes fruits et légumes
- Je peux acheter des composteurs de 400L ou 600L à coûts réduits à la CCPE. Pour plus de renseignements contacter le 03.29.87.86.08

LES RÈGLES DU COMPOSTAGE

✓ A COMPOSTER

50% DÉCHETS DE CUISINE

- Coquilles d'œufs écrasées
- Sachets de thé
- Marc de café (avec ou sans filtre)
- Serviettes et mouchoirs en papier
- Boîte d'œufs, cartons pizza (déchiré)
- Epluchures
- Restes de fruits et légumes (crus ou cuits)

50% DÉCHETS VERTS

- Branchages (de petite taille)
- Copeaux de bois
- Feuilles mortes
- Fleurs fanées
- Paille et foin
- Sciures

✗ A NE PAS COMPOSTER

DÉCHETS DE CUISINE

- Produits laitiers
- Restes de fromage
- Viandes, poissons, os
- Huiles, graisses
- Coquilles de fruits de mer
- Reste de riz, pâtes, pain
- Noyaux, fruits à coques

AUTRES DÉCHETS

- Sacs plastiques
- Mégots
- Excréments d'animaux
- Litières
- Couches
- Tout autre déchet (plastique, verre, métal, poussières de balayage Etc)

SOLUTION N°2: L'APPORT VOLONTAIRE A LA DÉCHETTERIE

Des bacs réservés à l'apport volontaire de biodéchets sont présents à la déchetterie
Ils sont vidés et nettoyés chaque semaine

Foire aux questions:

Ai-je besoin de passer mon badge? Non, il suffit de se garer à l'extérieur et de passer le côté à pied muni de mon seau

Quand puis-je m'y rendre? Aux horaires d'ouverture de la déchetterie

Je n'ai pas de contenants pour mettre mes biodéchets, comment puis-je faire? La CCPE peut vous mettre à disposition un bio seau pour y déposer vos biodéchets



LES RÈGLES A RESPECTER



AUTORISÉS

- Coquilles d'œufs
- Sachets de thé ou marc de café
- Serviettes et mouchoirs en papier
- Epluchures, fruits et légumes abimés
- Restes de repas
- laitage
- Viandes, poissons, os
- Coquilles de fruits de mer
- Reste de riz, pâtes, pain



INTERDIT

- Sacs plastiques ou kraft
- déchets verts de jardin
- huiles, cendres, mégots
- litières
- Tout autre déchet (plastique, verre, métal, poussières de balayage Etc)



03 29 87 86 08



29 allée du champ de Foire - 55400 - Etain



www.pays-etain.com



dechets-anc@pays-etain.fr

5. PREVENTIONS

PREVENTION – SECURITE



Votre smartphone ! Une fiche médicale en cas d'urgence.

Votre smartphone n'est pas qu'un simple outil de communication. En effet, désormais vous pouvez y renseigner toutes les informations utiles sur votre santé ou encore les proches à prévenir en cas d'accident. Elles seront accessibles aux secours via la fonction appel d'urgence, même smartphone verrouillé.

Comment ça marche :

Que vous soyez sur Android ou IOS, ICE (In Case of Emergency) vous permet d'enregistrer vos **nom, prénom, date de naissance, groupe sanguin, traitements en cours, antécédents médicaux, allergies** mais aussi votre **contact à prévenir** en cas d'urgence.

Comment configurer sa fiche médicale : sous Android



sous IOS

Tout d'abord, rendez-vous dans l'application Santé d'IOS. Sélectionnez l'onglet Fiche médicale et modifiez-la en intégrant vos informations



Tuto et informations complémentaires

https://www.famstovci.com/android/applications/448052_tuto-de-fiche-medicale-ice-ecu-android-ios



Pour toute urgence composez le 17
(ne pas répondre à ce présent message de prévention)

Bruit – feu – divagation des animaux

Il est rappelé que les travaux amenant des bruits de voisinage ne peuvent être effectués que de

- De 8h à 12h et de 14h à 20h00 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- De 10h à 12h les dimanches



De plus, il est une nouvelle fois rappelé que faire du feu pour brûler les déchets (verts ou non) est interdit. Le broyage est préconisé.



Enfin, de nombreuses personnes roulent encore trop vite dans le village. Il est demandé à tous de faire attention notamment pour la sécurité des plus jeunes. A cet effet, une étude est en cours pour réaliser des aménagements pouvant limiter la vitesse des véhicules.



Les propriétaires doivent maîtriser leurs animaux, que ce soit au niveau des aboiements ou de la divagation.

Un geste citoyen, un geste simple par mesure d'hygiène publique, Ramasser les crottes de chien est imposé par la loi, N'attendez pas la sanction, qui en cas de non-respect de l'interdiction est passible de 35€, Gardons notre village propre,



**VIGILANCE
PIC DE
CHALEUR**

FORTES CHALEURS, ADOPTEZ LES BONS GESTES !



Buvez
régulièrement
de l'eau



Rafrâchissez-vous,
mouillez-vous le
corps plusieurs fois
par jour



Mangez en
quantité
suffisante



Passez plusieurs heures
par jour dans un **lieu frais**
et **évit**ez de sortir aux
heures les plus chaudes



Évitez les efforts
physiques



Maintenez votre
logement frais en
fermant les fenêtres
et les volets
la journée



Pensez à **donner**
de vos nouvelles
régulièrement à
vos proches et si
nécessaire,
demandez de
l'aide



En cas de
malaise,
composez
le 15

LE FRELON ASIATIQUE

Un insecte à surveiller

Des nids ont été signalés en 2015 en Lorraine et en Champagne-Ardenne. En Alsace, les premiers individus ont été signalés en 2016.

Savoir reconnaître le frelon asiatique est important, pour agir de manière adaptée.

Fiche d'identité

- **Nom commun :**
Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- **Coloration abdomen :**
Noire avec une bande orangée
- **Couleur des pattes :**
Nettement jaune



Frelon asiatique



UNAF®

Taille : environ 3 cm



Ne pas confondre avec le frelon européen !



Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



Sophie De Roeck

Vous suspectez sa présence?

1. Prenez une photo de l'insecte ou du nid
2. Contactez-nous :

Tél : 06 64 27 97 93 / 06 62 25 00 41

Mail : frelonasiatique55@gmail.com



Plus d'informations sur :

<http://www.fredon-lorraine.com>



GDSA
Section apicole OVS animal Lorraine

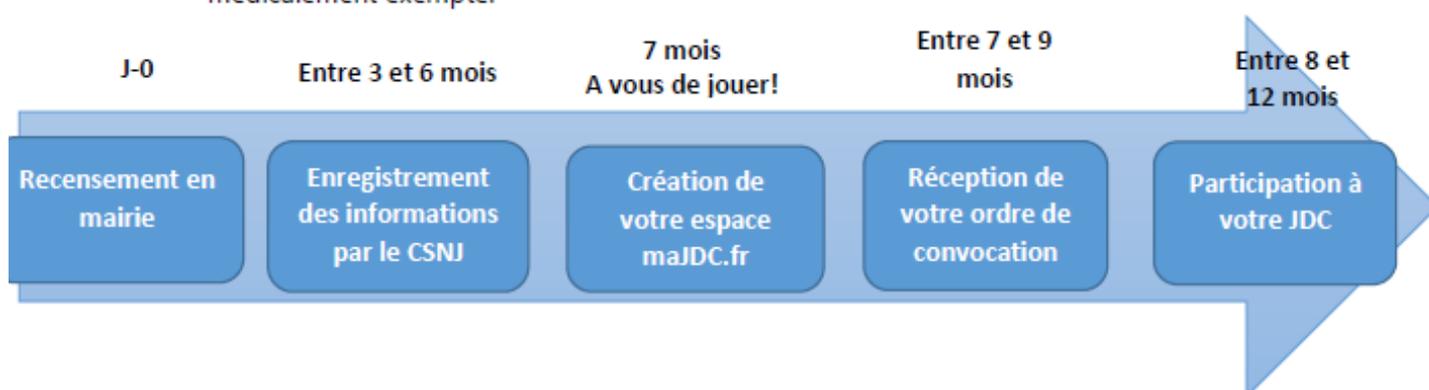


6. INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement citoyen

DU RECENSEMENT A LA JDC

- Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.
- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois.
- Avant cela, 7 mois au plus tard suivant votre recensement en mairies, rendez-vous sur le portail majdc.fr afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.
- L'attestation de recensement que vous remet la mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après vous devrez avoir participé à la JDC, ou en être médicalement exempté.



VOTRE SITUATION EVOLUE ?

- Pour tout changement d'adresse postale ou courriel, prière de mettre à jour vos renseignements dans votre espace majdc.fr. Si vous n'avez pas de compte, contactez votre CSNJ.
- **Vous déménagez en dehors des départements 54, 57, 88 et 55 ?** Informez le CSNJ de Nancy en indiquant votre nouvelle adresse. Elle sera communiquée au CSNJ compétent pour votre nouvelle adresse.
- **Etudiant ?** Cela fonctionne également : vous avez la possibilité de renseigner votre lieu d'étude pour y effectuer votre JDC.
- **Un changement d'établissement scolaire ? Une situation professionnelle qui évolue ?** Informez le CSNJ qui prendra en considération vos changements.

AVANT DE CONTACTER LE CSNJ

- Pour toute demande au CSNJ, veuillez vous assurer que la réponse ne se trouve pas sur votre espace majdc.fr ou sur l'espace FAQ disponible à l'adresse suivante : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>



BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES?



CONTACTEZ L'AGENT FRANCE SERVICES!

CENTRE SOCIOCULTUREL D'ETAIN ET SA RÉGION

25, Rue des écoles - 55400 ETAIN

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

03.29.87.21.41.

06.07.23.05.64.



etain@france-services.gouv.fr



POUR FACILITER VOS DÉMARCHES, MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS; NOUS VOUS INDIQUERONS LA LISTE DES DOCUMENTS À EMPORTER.



PERMANENCES
» MAIRIE DE BOULIGNY
» MAIRIES DU TERRITOIRE DE LA CCPE

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



PERMANENCES PARTENAIRES
» MISSION LOCALE
» PÔLE EMPLOI
» CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
» DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)



Les Missions d'une MDS



PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : consultations des nourrissons, accompagnement médico-social et psychologique pour les parents et les enfants, planning familial.



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE : Prévention et signalement des actes de maltraitance, agrément et contrôle des conditions d'accueil des assistants maternels et familiaux (familles d'accueil), agrément des adoptions, actions éducatives auprès des familles.



AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : coordination gérontologique, allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide au maintien à domicile ou à l'entrée en établissement.



LA PROTECTION DES MAJEURS VULNÉRABLES : mesure d'accompagnement social personnalisé.



AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : mise en œuvre de la loi de compensation du handicap pour la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).



INSERTION ET LOGEMENT : mise en œuvre du dispositif départemental d'insertion : RSA, contrats aidés, fonds d'aides aux jeunes, fonds de solidarité logement.

QU'EST-CE-QU'UNE MDS (MAISON DE LA SOLIDARITÉ) ?

Une Maison de la Solidarité est un lieu d'accueil et de proximité.

Les agents départementaux vous y accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives, sociales, médico-sociales ou professionnelles.

Chaque suivi et accompagnement se font de manière confidentielle.



VOS INTERLOCUTEURS ?

Plus de 200 agents départementaux, répartis sur 11 Maisons de la Solidarité travaillent ensemble pour vous répondre dans les domaines de : l'enfance, la famille, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'insertion, le logement.

DES PERMANENCES

Pour renforcer notre appui, ce maillage est complété par des permanences physiques. Elles se tiennent, pour la plupart dans des mairies et permettent de recevoir le public avec ou sans rendez-vous suivant les permanences.

Les agents départementaux peuvent également se déplacer pour des visites à domicile et répondre ainsi à des situations particulières.



MAISON DE LA SOLIDARITÉ D'ETAIN

1 impasse Beethoven

55400 Etain

Tél : 03.29.87.12.32.

HORAIRES D'OUVERTURES

DU LUNDI AU VENDREDI

8H30/12H - 13H30/17H (16H LE VENDREDI)

Application panneapocket

Afin de rester informé de l'activité communale, les informations seront désormais transmises sur l'application pour smartphone PanneauPocket.

La marche à suivre est la suivante :

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Flechez pour me télécharger

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Les personnes qui s'inscrivent peuvent demander à la mairie de ne plus recevoir ces informations en doublon par mail.

Signalement auprès de la mairie

Lorsque vous êtes témoin d'un câble de téléphone ou électrique qui pend ou qui est coupé, veuillez prévenir la mairie pour que nous puissions faire les démarches auprès des services concernés. N'hésitez pas à également contacter votre service client.

De même, lorsque vous trouvez un engin de guerre (obus ou grenade), veuillez contacter la mairie qui préviendra ensuite les services de déminage de l'Etat.



Le prochain recensement de la population dans la commune se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.



Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Secours sans abri	115
Enfance maltraitée	119
Violences conjugales	3919

Pour sauver une vie il existe un numéro d'appel d'urgence unique pour toute l'Europe : le 112

Accessible d'un téléphone fixe ou portable, il est gratuit, facile à retenir pour ceux qui voyagent dans un pays européen dont ils ne connaissent pas tous les numéros d'urgence.

Si la personne qui compose le 112 est en France, son appel chez les sapeurs-pompiers soit au SAMU du département trouve.



aboutit où elle se

Pour toute pathologie non urgente et en cas d'indisponibilité de son médecin, composez le **0 820 33 20 20**

7. CONTACTS



Merci aux nouveaux habitants de passer en mairie pour se présenter

Contacts mairie

Mairie d'EIX

5 rue Basse

55400 EIX

03 29 88 34 40

mairiedeeix@wanadoo.fr



Contact Maire : 06 60 82 57 04

Sur rendez-vous

SECRETARIAT

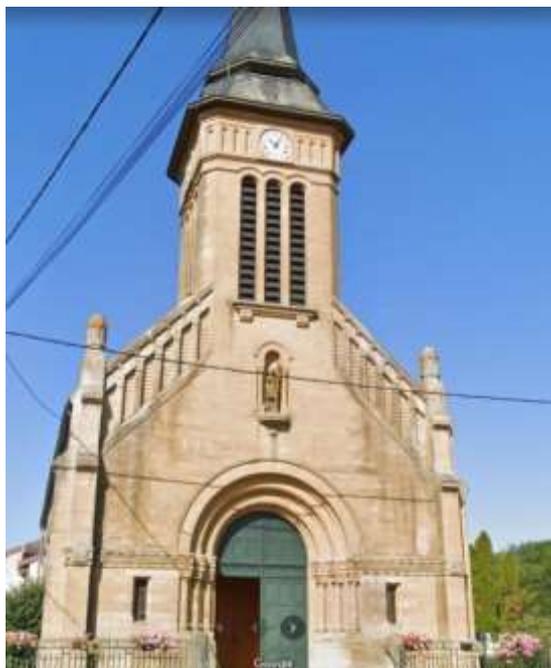
Lundi de 17 h 00 à 18 h 30

Vendredi de 10 h 00 à 11 h 00



Visiter notre site internet à l'adresse :

www.eix.fr



Pour prendre contact avec le secrétariat du presbytère d'Etain :

**Paroisse Saint Michel du Val d'Orne 1 rue Lavaux 55400
ETAIN**

Heures d'ouverture : 9h00 à 11h00, mardi, jeudi et
vendredi

Tel. : 03.29.87.14.17



Ce bulletin a été rédigé par nos soins, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions pour améliorer cette parution.

Pour ce faire, vous pouvez nous retourner ce bulletin en

nous précisant vos observations en déposant ce document dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par notre rubrique contact de notre site internet : www.eix.fr

NOM et Adresse (facultatif)

.....
.....
.....

Vos Observations :

.....
.....
.....

Merci pour votre grande indulgence si des erreurs ou fautes ont été commises.